© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Gaz hilarant

Par Profil supprimé Postée le 12/01/2014 01:40

> Bonjour; depuis quelques mois, j'ai appris l'existence du gaz hilarant.
> Je voulais savoir les effets sur la santé à court et à long terme.
> si il n'y a aucun effet sur la santé l'ors d'une seule prise, je testerais une seule fois car je sais que ce produit n'est pas illégal.
> Je voulais savoir si il y un risque d'adiction plus ou moins fort. Si il en a un, sauf si il est très faible, je n'en prendrait pas. Bref, je veux juste me renseigner sur les éventuels dangers de ce produit. Ps: je ne bois que très peu (3fois/ans) et je n'ai jamais été saoul je ne prends aucun produit stupéfiant et je ne compte pas en prendre.

Mise en ligne le 14/01/2014

Bonjour,

Nous vous invitons à lire notre fiche d'information sur le protoxyde d'azote (gaz hilarant) dans laquelle vous trouverez des réponses à vos questions.

D'une façon générale, nous tenons à rappeler que toute consommation comporte toujours des risques, et ce quel que soit le produit. C'est pourquoi il est préférable, dans la mesure du possible, de s'abstenir ou, au moins, de reporter la consommation lorsqu'on se sent mal ou qu'on éprouve de l'appréhension.

Après lecture, si vous avez besoin d'autres renseignements, n'hésitez pas à nous reposer une question dans cette rubrique, ou à nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.